

2 avril 2019

**PROVINCE DU QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi 2 avril 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Pascal Gonnin, conseiller  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Jacques Bergeron, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
Mme Suzanne Casavant, conseillère  
M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Quatre résidents sont présents.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour;
2. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2018 par Simon Fortier représentant de Deloitte s.e.n.c.r.l.
3. Période de questions;
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2019;
5. Suivi au procès-verbal;
6. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
7. Correspondance;
8. Résolution pour donner suite à notre appel d'offres pour les travaux de pulvérisation, de rechargement et de pavage;
9. Résolution d'appui à la demande de Mme Maria-Claudia Bernard auprès de la CPTAQ pour régulariser la situation d'une résidence construite en 1990 et située sur le lot 6 284 992;
10. Avis de motion concernant le règlement général uniformisé 2019-432 et dépôt du projet du règlement;
11. Avis de motion concernant la tarification concernant l'application du règlement général et le dépôt du projet;
12. Résolution pour acheter une troisième licence d'Infotech au prorata de l'année restante;
13. Résolution pour autoriser la dépense de la fête des bénévoles du 12 avril 2019;
14. Dépôt d'une réclamation d'une résidente;
15. Résolution pour l'achat d'un nouveau luminaire pour le chemin Mitchell;
16. Dépôt de la démission de M. Pierre Brien inspecteur en voirie;
17. Voirie;
18. Dépôt de la liste des fournisseurs concernant les travaux en voirie;
19. Formation avec l'ADMQ : Travaux d'infrastructures;
20. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
21. Comités;
22. Affaires nouvelles;

2019-04-46

- 23. Période de questions
- 24. Levée de la session;

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Casavant, appuyé par le conseiller Pascal Gonnin et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté avec la correction suivante :

Résolution 2019-03-43 l'ajout du comité :

Décorations de Noël Denis Vel et Réal Vel

Et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

## **2. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

M. Simon Fortier, cpa de chez Deloitte, nous présente les états financiers vérifiés au 31 décembre 2018.

M. Fortier répond aux questions des membres du conseil.

2019-04-47

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Brien, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte les états financiers au 31 décembre 2018 déposés par M. Simon Fortier, cpa de chez Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

## **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2019**

2019-04-48

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2019;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel et appuyé par la conseillère Suzanne Casavant et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière soit adopté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

## 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

### Points :

**ARPENTEUR** : Une relance sera effectuée dès que la neige sera fondue

**VENTE POUR TAXE** : Les dossiers suivent leur cours.

**SÉCURITÉ CIVILE** : Nous avons déjà reçu notre subvention du volet 2;

**GÉNÉRATRICE** : M. Coutu continue les démarches

## 6. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

2019-04-49

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer au conseil;

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par : Jacques Bergeron

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

RECETTES du 6 mars au 2 avril 2019	126 762,50 \$
DÉPENSES D'OPÉRATION	59 948,65\$
REMISE FÉDÉRALE	2 981,14 \$
REMISE PROVINCIALE	7 735,83 \$
FTQ	460,59 \$
REMBOURSEMENT PRÊT	- \$
TOTAL	<u>11 177,56 \$</u>
Dépense durant le mois	2 531,03 \$
Salaires déboursés à la séance du conseil	3 024,33 \$
Salaires déboursés durant le mois	6 026,53 \$
Total dépenses	<u>22 759,45 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

## 7. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

### 7.1 GALA TOURNESOL D'OR

2019-04-50

Proposé par Réal Vel

Appuyé par Jean-Pierre Brien

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle participe pour la somme de cent dollars (100\$) au gala Tournesol d'or qui aura lieu le 7 juin prochain à Windsor;

Que la somme soit prise dans le compte Dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents (e).

### 7.2 FONDATION PIERRE BRETON INC

Nous mandatos Mme René afin de faire parvenir une lettre de remerciement à la Fondation Pierre Breton inc. pour la contribution de mille trois cent cinquante dollars (1350\$) qui sera offerte à l'école Notre-Dame-des-Érables;

2019-04-51

### **7.3 SOMMET VISION ATTRACTIVITÉ**

Proposé par Réal Vel  
Appuyé par Denis Vel  
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue MM Louis Coutu, maire pour nous représenter lors du Sommet vision attractivité qui aura lieu au Delta de Sherbrooke le 9 avril de 9 h à 16 h au coût de quatre-vingts dollars et cinquante sous (80,50\$) taxes et frais inclus;

Que les frais d'inscription seront pris dans le budget formation;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

### **7.4 FÊTE DE L'AMOUR 2019**

2019-04-52

Proposé par Pascal Gonnin  
Appuyé par Denis Vel  
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cent dollars (100\$) au comité Fête de l'Amour

Que le montant sera pris dans le poste Dons :

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

- M. Denis Vel demande de devancer le point 21 car il doit nous quitter sous peu. Les membres du conseil acceptent la demande.

## **21. COMITÉ**

### **21.1 DÉCORATION DE NOËL 2019**

2019-04-53

Considérant que depuis plusieurs années nous enjolivons nos entrées du village avec des décors féériques des fêtes;

Considérant que nous voulons maintenir l'inventaire de l'équipement en lumières;

Considérant que l'un des responsables M. Denis Vel a fait la liste des besoins pour la prochaine saison et pris contact avec un fournisseur;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Brien et résolu que la soumission du Vert au Rouge au montant de mille deux cent quatre-vingt-treize et deux sous (1293.02\$) soit acceptée et commandée;

Que la dépense soit prise dans le budget Décoration-Extérieur;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

### **21.2 LES FLEURONS**

M. Jean-Pierre Brien nous fait un résumé de sa journée de formation qui a eu lieu à Granby le 1<sup>er</sup> avril. Des beaux projets pour la prochaine saison.

### **21.3 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION-CAB**

M. Jean-Pierre Brien nous informe qu'un projet d'atelier de cuisine verra le jour pour les jeunes de l'école Notre-Dame-des-Érables en partenariat avec le CAB.

Le projet bénéficiera d'une subvention pour la réalisation de l'activité. Nous aurons peut-être une demande pour l'utilisation de la cuisine du 145 de l'Église. Les petits déjeuners verront le jour avec une équipe de huit bénévoles.

- Départ de M. Denis Vel
- RETOUR AU POINT 8
- 

\* résolution 2019-04-54 n'existe pas\*

<b>8. RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – PULVÉRISATION, RECHARGEMENT ET PAVAGE DU 10<sup>E</sup> RANG</b>
--

2019-04-55

Considérant que nous avons fait paraître un appel d'offre sur SEAO;  
Considérant que nous avons précédé à l'ouverture des soumissions vendredi le 15 mars à 11 h 05;  
Considérant que M. Jean Beauchesne, ing nous informe que toutes les soumissions sont conformes;  
Soumissionnaires;  
Pavages Maska inc. 307 662.50\$  
Eurovia Québec Construction inc. 319 636.94\$  
Sintra inc. 344 312.76\$

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme, nous adjugeons le contrat à Pavages Maska inc.  
Que les travaux sont conditionnels à l'octroi de la subvention du programme AIRRL du ministère du Transport du Québec;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

<b>9. APPUI A LA DEMANDE DE MME MARIA-CLAUDIA BERNARD AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR RÉGULARISER LA SITUATION D'UNE RÉSIDENCE CONSTRUITE EN 1990 ET SITUÉE SUR LE LOT 6 284 992 SUR LE 9<sup>E</sup> RANG EST.</b>
---

2019-04-56

Considérant qu'un permis municipal a été délivré en 1990 pour la construction de la résidence ;

Considérant que le terrain a une superficie de plus de 10 hectares et que l'article 59 de la LPTAQ s'applique sur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ;

Considérant que la présence de la résidence ne nuit pas aux activités agricoles environnantes ;

Considérant que les éléments énumérés à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* amènent à la conclusion que le potentiel agricole environnant n'est pas menacé ;

Considérant qu'une résolution du conseil municipal est requise dans le cadre d'une demande d'autorisation après de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

Considérant ce qui précède, le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appuie la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour régulariser la situation d'une résidence construite en 1990 sur le lot 6 284 992.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

**10. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ 2019-432 ET DÉPÔT DU PROJET**

2019-04-57

M. Pascal Gonnin, conseiller donne un avis de motion et annonce que le projet du règlement général 2019-432 sera présenté à une prochaine séance du conseil, en vue de son adoption. (le projet est disponible au [www.steandelarochelle.ca](http://www.steandelarochelle.ca))

**11. AVIS DE MOTION CONCERNANT LA TARIFICATION CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ 2019-432 ET DÉPÔT DU PROJET**

2019-04-58

M. Jean-Pierre Brien, conseiller donne avis de motion qu'un projet de règlement décidant des tarifs à faire appliquer au règlement général uniformisé 2019-432 sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil.

**12. RÉOLUTION POUR ACHETER UNE TROISIÈME LICENCE D'INFOTECH AU PRORATA DU RESTE DE L'ANNÉE 2019**

2019-04-59

Il est proposé par Pascal Gonnin

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle acquière une troisième licence d'Infotech pour le nouveau poste de travail;

Que les frais soient calculés au prorata du reste de l'année ce qui représente la somme de quatre cent trente et un dollars et seize sous taxes incluses (431.16\$) pour 2019;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

**13. FÊTE DES BÉNÉVOLES LE 12 AVRIL 2019 FORMULE 5 À 7**

2019-04-60

Considérant que nous voulons souligner la semaine des bénévoles et par le fait même nos bénévoles;

Considérant que nous optons pour une formule 5 à 7 de type coquetel dinatoire;

Considérant que nous voulons remercier nos bénévoles par deux présents;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Pascal Gonnin, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Mme Majella René, directrice-générale et secrétaire-trésorière à commander un buffet auprès du Restaurant Sainte-Anne et à l'achat de produits du terroir pour la confection d'un panier cadeau;

Qu'un certificat cadeau de cinquante dollars du Restaurant Sainte-Anne soit également acheté pour le tirage auprès de bénévoles;

Qu'un budget de mille cinq cents dollars (1500\$) est prévu pour cette activité;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

**14. REMBOURSEMENT DE LA RÉCLAMATION D'UNE RÉSIDENTE DU CHEMIN DU SANCTUAIRE**

2019-04-61

Proposé par : Pascal Gonnin

Appuyé par : Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle rembourse les frais de cent dollars (100\$) déboursés par Mme Lucille Baril pour l'ouverture

du chemin du Sanctuaire pour se rendre à son domicile le vendredi 22 mars en soirée;

Que le conseil contactera notre fournisseur Excavation LG pour des explications et possiblement un remboursement;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

#### **15. RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU LUMINAIRE POUR LE CHEMIN MITCHELL**

2019-04-62

Considérant que nous avons fait une demande auprès de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford concernant l'ajout d'un luminaire à l'intersection du chemin de la Grande Ligne et chemin Mitchell;(résolution 2019-01-10)

Considérant que nous avons rencontré les dirigeants de la municipalité et ils sont favorable à l'ajout du luminaire;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Pascal Gonnin, appuyé par la conseillère Suzanne Casavant et résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète le luminaire;

Que les frais de raccordement exigés par Hydro Québec seront remboursés à la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford puisque la lumière est sur leur territoire;

Que par la suite il a été convenu que la municipalité Saint-Joachim-de-Shefford assumera les frais d'électricité et d'entretien du luminaire;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

#### **16. DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. PIERRE BRIEN**

Mme René nous fait la lecture de la lettre de démission de M. Pierre Brien.

M. Brien quittera son poste le 26 avril prochain.

Nous afficherons le poste rapidement considérant que la période estivale arrive à grand pas.

#### **17. VOIRIE**

Les chemins sont en période de dégel, des drapeaux et l'enseigne « Dégel » seront installés;

Pont Uldéric Brien : lors de la fonte la capacité d'écoulement est limite à suivre

Trous : vers le 6<sup>e</sup> sur Sainte-Anne Sud plusieurs trous à surveiller

#### **18. DÉPÔT DE LA LISTE DES FOURNISSEURS CONCERNANT LES TRAVAUX**

##### **18.1 BALAI DE RUES**

2019-04-63

Proposé par Pascal Gonnin

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie le contrat de balayage des rues à Bromont Terrasse pour la saison 2019;

Que le tarif est de quatre-vingt-dix-huit dollars l'heure (98\$/h) pour le balai aspirateur et mécanique;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

##### **18.2 NIVELAGE DES CHEMINS**

2019-04-64

Considérant que les entrepreneurs nous déposent des soumissions qui inclus le nivelage et l'épandage du calcium en flocon et l'entreposage;

Considérant cette particularité le contrat doit être confié au même soumissionnaire en effectuant un calcul global pour les travaux;

Proposé par Pascal Gonnin

Appuyé par Jacques Bergeron

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie le contrat de nivelage des chemins et de l'épandage du calcium à Alain Boyer Excavation;

Que le tarif du nivelage est de cent deux dollar l'heure(102\$/h) plus les taxes applicables pour la niveleuse Champion et de cent cinq dollar l'heure (105\$/h) plus les taxes applicables pour la niveleuse Volvo;

Que l'entreposage, transport-épandage, chargement, lavage du camion et de l'équipement est de soixante dollars (60\$) la tonne plus les taxes applicables

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

#### **19. FORMATION PAR L'ADMQ- TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE**

2019-04-65

Proposé par Pascal Gonnin

Appuyé par Jean-Pierre Brien

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Mme Majella René directrice générale et secrétaire-trésorière à suivre le cours offert par l'ADMQ : Travaux d'infrastructure qui se tiendra à Sherbrooke le 15 mai 2019 au coût de trois cent seize dollars plus les taxes applicables (316\$) documentation et repas inclus

Que les frais de déplacement seront remboursés sur preuve justificative;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

#### **20. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

#### **POINT 21 DEVANCÉ AVANT LE POINT 8**

#### **22. AFFAIRES NOUVELLES**

##### **22.1 ENGAGEMENT AUX ACTIONS DE PROTECTION DE LA TORTUE DES BOIS**

2019-04-66

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle a participé aux rencontres et démarches d'élaboration du Plan de protection et rétablissement de la tortue des bois du bassin versant de la Yamaska;

CONSIDÉRANT QUE la tortue des bois est une espèce jugée menacée (Canada) et vulnérable (Québec) au sens de la loi, et que son habitat est fortement dégradé dans le sud du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle désire s'engager à la protection des écosystèmes sensibles et des espèces à statut qui y vivent, et que son territoire recoupe l'habitat de la tortue des bois.

Pour ces motifs, il est proposé par Suzanne Casavant  
Appuyé par Réal Vel



Et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle s'engage à intégrer dans sa planification de tâches les actions signées dans la fiche Excel (TDB\_PlanProtection\_Annexe7.xlsx);

QUE madame Isabelle Perreault, inspectrice en Urbaniste, agisse à titre de répondante pour effectuer le suivi des actions du projet à l'interne et avec l'OBV.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

### **23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

### **24. LEVÉE DE LA SESSION**

2019-04-67

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 51.

\_\_\_\_\_  
Mme Majella René, gma  
Dir. Générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
M. Louis Coutu, maire  
« en signant le présent procès-verbal  
le maire est réputé avoir signé toutes  
les résolutions»